

Information

Création d'une nouvelle association à Solaize

« Collectif Rural du Sud Lyonnais »

Siège social : 160 route de Feyzin - 69360 Solaize

Cette association a pour objet :

- La préservation des territoires ruraux et des zones agricoles du Sud Lyonnais, sur les cantons de Saint-Fons et de Saint Symphorien d'Ozon et plus généralement sur le territoire régional.
- La défense du patrimoine agricole, notamment par le soutien à une agriculture dynamique, actrice du développement local.
- La sensibilisation des acteurs institutionnels, pour favoriser la constitution d'espaces agricoles durables, tout en recherchant le maintien d'un équilibre entre les zones urbaines et les zones naturelles et agricoles.

Notre première action :

Au sujet de l'implantation d'une aire d'accueil des « gens du voyage » en bordure de la RN7 « lieu-dit les Pièces » entre Feyzin et Saint Symphorien d'Ozon sur le plateau agricole.

Dans le cadre de la préservation du domaine agricole remembré, poumon vert des citadins et des amateurs de randonnées.

Nous nous opposons à cet emplacement.

Pour maintes raisons, que nous aurons le plaisir de vous expliquer lors d'une matinée publique organisée le :

Dimanche 1er mai - Place du village de Solaize

Vous pouvez vous aussi devenir acteur de la défense du cadre de vie de notre canton en devenant membre de l'association :

Membre actif : 15 €/an

Membre sympathisant : 10 €/an

Commission des fêtes et de la culture

Brocante dominicale mensuelle

Tous les 1er dimanche de chaque mois, une brocante-vidé grenier est organisée sur la place du village de 9h30 à 12h. Un emplacement de 4m linéaire gratuit est réservé aux Solaizards.

La réservation, obligatoire, est à effectuer au secrétariat de mairie au plus tard 8 jours avant la date prévue : (04 78 02 82 67)

Prochaines dates : Dimanche 1er mai et dimanche 5 juin.

Pique-nique champêtre

Dimanche 22 mai RDV sur la place du village à 10h30 pour une petite marche et un pique-nique entre amis dans nos chemins.

Nous nous occupons du transport des sacs à dos, parasols, chaises pliantes, boules etc. ...

Le pain et les boissons seront fournis par la municipalité.

Réservations en mairie : (04 78 02 82 67).

Collecte des déchets ménagers

Une collecte de substitution aura lieu le vendredi 6 mai **en remplacement du jeudi 5 mai** (poubelles vertes). Veuillez laisser les bacs sur le trottoir tant que la collecte n'aura pas été effectuée.

Règlement du service public de l'assainissement

Une nouvelle politique tarifaire est mise en place, elle concerne les rejets d'eaux usées domestiques (eaux ménagères et aux vannes) comme les rejets non domestiques.

Nous vous invitons si vous envisagez des travaux d'assainissement à prendre contact avec la direction de l'eau , (04 78 95 89 00).

Le règlement est consultable au siège de la Communauté Urbaine de Lyon, 20 rue du Lac 69003 service de la documentation.

Environnement

Il a été constaté que sur l'ensemble de la commune, les conifères étaient envahis par des chenilles processionnaires, lesquelles produisent sur les arbres des effets irréversibles (les pins se dessèchent et meurent) et sur l'homme provoquent des allergies pulmonaires ainsi que des irritations de la peau et des yeux.

Il est donc conseillé aux propriétaires d'arbres infestés de pratiquer un traitement avant l'éclosion des chenilles fin avril - début mai.

Conseils :

- en cas de présence peu importante, couper les rameaux porteurs de nids et de pré-nids à l'aide d'un sécateur **puis les brûler**.
- si les risques de dégradation des arbres ou de nuisances sur les individus sont importants, une lutte chimique doit être envisagée.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser en mairie.

Annonces

- **Cherche F2/F3 à louer** dans maison ou appartement à Solaize ou environs, cause fin de bail, contact au 06 63 83 90 51.

- Urgent particulier **recherche 3 pièces à louer** : 06 24 74 68 19.